



# Compte rendu de l'Assemblée générale extraordinaire

Dimanche 20 mai 2018 – Maillé (Vendée)

**Présents :** Josselyne Blanc, Loïc Botté, Jean Bréard, Alain Cama, Jean-Loup Chatelain, Matthias Colin, Bernard Dardenne, Sylvain Delmas, Jean-Paul Delvalée, Pascal Deschamps, Éric Drouet, Pascal Dupont, Jean-Pierre Favretto, Denis Foussard, Josy Grenier, Stéphane Grenier, Jean-Alain Guilloton, Terence Hollingworth, Jean-Louis Hugerot, Jean-Marc Iurettigh, Gérard Labonne, Jean-Pierre Lacour, Bruno Lambert, Élisabeth Lambert, Aymeric Legrand, Nicolas Lemaire, Christophe Lutrand, Paulin Mercier, Nathalie Merlet, Patrice Moreau, Maryse Moulin, Marc Nicolle, Bruno Oger, Jean-Louis Poisneuf, François Radigue, Huguette Robineau, Roland Robineau, Yann Rohrhurst, Nicolas Tobak, Cornelis van den Ham, Denis Vandromme, Sébastien Verne.

**Excusés :** Sonia Richaud, Michel Savourey.

**Pouvoirs reçus :** Jean Barou, Michel Billard, Joël Blanchemain, Gilles Bonin, Michel Boutin, Olivier Brévar, Sandrine Buchler, Gilbert Chabot, Pierre Cluck, Didier Cochet, Pierre Corradini, Antoine Dalous, Estelle Delhaise, Claudie Desjacquot, Jean-Marie Desse, Joël Dormois, Yves Doux, Olivier Durand, Brigitte Emmery, Marc Esslinger, Francine Fontaine, François Fournier, Christian Gibeaux, Pierre-Yves Gourvil, Marcel Granges, Léon Huet, Robert Hotomme, Daniel Ingremeau, Gérard Jacob, Michel Lamarsaude, Claude Lambert, Didier Lavrut, Jacques Lechat, Michel Letellier, Jude Lock, Pierre Longin, Philippe Mathias, Xavier Mérit,

Jacques Miannay, Alain Migeon, Jean-Pierre Montenot, Pierre-André Moreau, Geneviève Perello, Didier Poulin, Jean-Paul Poussin, Marie-Constance Raillot, Claude Renoton, Sonia Richaud, Michel Savourey, Gérard Sineau, Michel Stoecklin, Jacques Valiergue, Jean-Pierre Venture, Daniel Vizcaïno.

41 membres présents, 54 pouvoirs reçus dont 2 excusés.

## ORDRE DU JOUR

I - Modification des statuts

### I. MODIFICATION DES STATUTS

Il est proposé de modifier la composition du bureau, l'article 9 des statuts d'*oreina* deviendrait :

Article 9. Bureau

Le bureau est composé de membres élus par le conseil d'administration. Il est composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Il assure la gestion des affaires ordinaires. Pour certaines tâches spécialisées, le bureau peut s'adjoindre toutes personnes de son choix, avec la voix consultative dans les délibérations.

► Proposition adoptée à l'unanimité (100 %)

Thoury-Férottes, le 30 mai 2018

# Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire

Dimanche 20 mai 2018 – Maillé (Vendée)

**Présents :** Josselyne Blanc, Loïc Botté, Jean Bréard, Alain Cama, Jean-Loup Chatelain, Matthias Colin, Bernard Dardenne, Sylvain Delmas, Jean-Paul Delvalée, Pascal Deschamps, Éric Drouet, Pascal Dupont, Jean-Pierre Favretto, Denis Foussard, Josy Grenier, Stéphane Grenier, Jean-Alain Guilloton, Terence Hollingworth, Jean-Louis Hugerot, Jean-Marc Iurettigh, Gérard Labonne, Jean-Pierre Lacour, Bruno Lambert, Élisabeth Lambert, Aymeric Legrand, Nicolas Lemaire, Christophe Lutrand, Paulin Mercier, Nathalie Merlet, Patrice Moreau, Maryse Moulin, Marc Nicolle, Bruno Oger, Jean-Louis Poisneuf, François Radigue, Huguette Robineau, Roland Robineau, Yann Rohrhurst, Nicolas Tobak, Cornelis van den Ham, Denis Vandromme, Sébastien Verne.

**Excusés :** Sonia Richaud, Michel Savourey.

**Pouvoirs reçus :** Jean Barou, Michel Billard, Joël Blanchemain, Gilles Bonin, Michel Boutin, Olivier Brévar, Sandrine Buchler, Gilbert Chabot, Pierre Cluck, Didier Cochet, Pierre Corradini, Antoine Dalous, Estelle Delhaise, Claudie Desjacquot, Jean-Marie Desse, Joël Dormois, Yves Doux, Olivier Durand, Brigitte Emmery, Marc Esslinger, Francine Fontaine, François Fournier, Christian Gibeaux, Pierre-Yves Gourvil, Marcel Granges, Léon Huet, Robert Hotomme, Daniel Ingremeau, Gérard Jacob, Michel Lamarsaude, Claude Lambert, Didier Lavrut, Jacques Lechat, Michel Letellier, Jude Lock, Pierre Longin, Philippe Mathias, Xavier Mérit, Jacques Miannay, Alain Migeon, Jean-Pierre Montenot, Pierre-André

Moreau, Geneviève Perello, Didier Poulin, Jean-Paul Poussin, Marie-Constance Raillot, Claude Renoton, Sonia Richaud, Michel Savourey, Gérard Sineau, Michel Stoecklin, Jacques Valiergue, Jean-Pierre Venture, Daniel Vizcaïno.

41 membres présents, 54 pouvoirs reçus dont 2 excusés.

## ORDRE DU JOUR

I - Rapport d'activité et moral

II - Rapport financier

III - Montant des cotisations

IV - Quitus aux administrateurs

V - Élection du conseil d'administration

VI - Point sur les actions en cours

VII - Programme pour 2018 - 2020

VIII - Remarques et questions des adhérents

### I. RAPPORT D'ACTIVITÉ ET MORAL

#### Mot d'introduction du président

Le président Pascal Dupont se présente à l'assemblée en évoquant son parcours et son engagement autour des thématiques liées à la conservation et à la préservation des espèces et de la biodiversité. Il insiste notamment sur l'importance du rôle des associations dans l'acquisition de données, le transfert de connaissances et la formation.

L'association *oreina* joue un rôle important dans ce domaine et cela a contribué au fait que Pascal Dupont ait accepté le rôle de président.

#### Vie de l'association

Les rencontres *oreina* qui se sont déroulées en Corse en 2017 ont connu un réel succès (malgré une participation plus faible que d'habitude à cause de la distance) et ont été un moment fort pour marquer les 10 ans de l'association. Par ailleurs, de bonnes relations ont pu être créées avec l'Observatoire Conservatoire des Insectes de Corse qui a accueilli ces rencontres, grâce notamment, à la transmission des nombreuses données collectées durant ces 3 jours.

L'association *oreina* était aussi présente en 2017 à la bourse de Juvisy, comme c'est le cas chaque année, ce qui a aussi été l'occasion pour le conseil d'administration de se réunir.

#### Vie du magazine

Le magazine a fait peau neuve en 2017, à la fois au niveau de la charte graphique mais aussi de la mise en page. Roland Robineau qui s'occupe du maquetage du magazine est chaleureusement remercié. L'outil HUBIC permettant le partage des photos entre les auteurs et la rédaction a été mis en place avec succès. Le projet d'iconographie sur les chenilles suit son cours, avec notamment la parution du portfolio sur les chenilles des *Cucullia* dans le dernier numéro.

Enfin, il a été décidé d'arrêter la diffusion de l'index des références bibliographiques de Sylvain Delmas.

► *Rapport d'activité et moral adopté à l'unanimité (100 %)*

#### II. RAPPORT FINANCIER

Tableau financier : voir ci-dessous

► *Rapport financier adopté à l'unanimité (100 %)*

#### IV. MONTANT DES COTISATIONS

Il est proposé de maintenir le montant des cotisations à son niveau actuel, soit 45 € par an et 25 € par an pour les étudiants, les stagiaires, les chômeurs et les personnes effectuant un service civique.

► *Proposition adoptée à l'unanimité (100 %)*

#### V. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Pas de commentaires particuliers.

► *Adopté à l'unanimité (100 %)*

#### VI. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les 4 membres sortants se représentent : David Demergès, Huguette Robineau, Roland Robineau et Jean-Marc Iurettigh.

► *David Demergès, Huguette Robineau, Roland Robineau et Jean-Marc Iurettigh sont réélus pour un nouveau mandat au CA à l'unanimité (100 %)*

Le conseil d'administration est donc maintenant composé des membres suivants : Alain Cama, Sylvain Delmas, David Demergès, Éric Drouet, Pascal Dupont, Stéphane Grenier, Jean-Marc Iurettigh, Nicolas Lemaire, Alain Migeon, Sonia Richaud, Huguette Robineau, Roland Robineau, Denis Vandromme.

#### VII. POINT SUR LES ACTIONS EN COURS

Le projet Microlep visant un inventaire national des microlépidoptères est en stand-by. Pascal Dupont pointe un potentiel conflit d'intérêt dans la mesure où il est président d'*oreina*, mais aussi responsable de la validation des conventions passées entre l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et les associations (qui peuvent bien entendu inclure un volet financier). Une solution pour éviter ce type de problème serait de confier le rôle de signataire pour l'association au vice-président.

L'éditeur Delachaux & Niestlé a contacté l'association *oreina* il y a quelques

## Bilan financier 2017 - Assemblée générale du 20 mai 2018

DÉPENSES	2016	2017
<b>Magazine</b>		
Frais d'impression (5 numéros)	12363,80	14493,40
Frais postaux	3582,40	4116,22
Frais bancaires (abonnements étrangers)	34,82	17,75
Fournitures de bureau	611,59	679,33
Réparations informatiques	477,90	-
<b>Autres publications</b>		
Index biblio	1540,01	-
Frais postaux index	432,00	144,48
Impression Feuilletts du GIRAZ	1053,60	-
Frais postaux Feuilletts du GIRAZ	540,00	-
<b>Vie associative</b>		
Rencontres (location gîte)	4282,50	2230,00
Rencontres (apéritif)	3281,83	108,04
Acompte réservation gîte 2018	-	861,00
Bourses entomo (réservations et frais)	1136,29	389,42
Frais Internet 2017/2018	-	143,86
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>29336,74</b>	<b>23183,50</b>

RECETTES	2016	2017
<b>Magazine</b>		
Abonnements	17402,50	17982,00
Vente au numéro	182,00	91,00
Vente séries années antérieures	1651,00	1044,00
<b>Autres publications</b>		
Index biblio	1358,80	637,50
Vente erratum Guide des nocturnes	5,00	25,00
Feuilletts du GIRAZ	1097,00	80,00
<b>Vie associative</b>		
Dons	185,00	110,00
Rencontres	8345,00	2230,00
Adhésions seules	20,00	20,00
Intérêts compte livret	167,69	177,17
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>30413,99</b>	<b>22396,67</b>
Solde de l'exercice	1077,75	-786,83
<b>Solde bancaire au 31 décembre</b>	<b>20493,89</b>	<b>19707,06</b>

Pour mémoire, au 25 mars 2018, 152 exemplaires de l'index (tomes 1, 2 et 3) et 86 du tome 4 étaient vendus (7311,25 € de recette pour 7921,99 € de dépense).

Le solde aurait été excédentaire de 1967,07 € mais 5 numéros ont été imprimés.

mois pour mettre à jour le *Guide des papillons nocturnes de France*. L'association a répondu favorablement à cette demande. Ce projet nécessite avant tout de mettre à jour la liste taxonomique de référence, et un gros travail a déjà été effectué sur ce sujet par David Demergès, Denis Vandromme et Pascal Dupont (même s'il reste encore du travail à réaliser pour les noctuelles). Pour la nouvelle version du guide, il est envisagé de changer la mise en page et d'afficher les textes sur la page de gauche et les planches iconographiques sur la page de droite. Par ailleurs, une vraie question demeure sur la façon de représenter la répartition/distribution de chaque espèce (texte et/ou cartes) car il ne sera pas possible de réutiliser les cartographies Lepinet (celui-ci étant déjà engagé sur un autre projet).

Un gros travail de mise à jour de la liste systématique des lépidoptères de France, calée sur la version 11 de TaxRef, a été réalisé par Denis Vandromme. L'objectif à terme est de lancer officiellement la future liste systématique, cohérente avec la future version 12 de TaxRef, sur le site web d'*oreina*.

Au sujet de la cartographie des papillons de nuit de France : la première cartographie importante est celle départementale de Lepinet sur laquelle travaille Philippe Mothiron. En parallèle, l'INPN lance un programme de cartographie départementale pour tous les groupes avec un processus de validation robuste. *Oreina* contribuera à l'élaboration de cette cartographie pour la partie Lépidoptères et s'en servira pour ses propres publications et actions. Cette action sera menée en coordination avec le site Lepinet pour assurer la cohérence des informations publiées par les deux voies.

## VII. PROGRAMME 2018 - 2020

L'association sera présente comme chaque année à la bourse de Juvisy fin septembre.

Le lieu des rencontres 2019 a été défini : il s'agit d'Eschbach en Alsace et le gîte a déjà été retenu.

Enfin, pour 2020, le Nord-Pas-de-Calais est proposé comme destination par Sébastien Verne et Jean-Marc Iurettigh (ce qui paraît compatible avec le week-end de la Pentecôte qui tombera cette année les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin)

## VIII. REMARQUES ET QUESTIONS DES ADHÉRENTS

Un membre regrette que les dates d'observation n'aient pas été indiquées dans le portfolio des chenilles de *Cucullia*. C'est parce qu'il manquait des renseignements (lieux, dates, auteurs) sur certaines photos des chenilles de *Cucullia* que la rédaction avait choisi de ne mettre aucun détail sur l'ensemble. Néanmoins, compte-tenu de l'intérêt suscité par cette demande, il est proposé d'ajouter un encart pour mentionner dans le prochain *oreina* et y figurer les dates d'observations.

Une question est posée par un autre membre : comment endiguer/contrer la disparition des papillons. Compte-tenu de l'intérêt et de la complexité de cette question, Pascal Dupont se propose d'écrire un article sur le sujet dans un prochain numéro.

Thoury-Férottes, le 30 mai 2018